

DECISION DU MAIRE

N° 633

DATE

24 juillet 2023

Signature du marché n° 23-055 avec la Société Bibliotheca France, relatif à l'achat, l'installation, la maintenance et l'entretien de matériels RFID

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-22, 4^{ème} alinéa et L. 2131-1 et suivants,

Vu le Code de la commande publique, notamment l'article R. 2122-8,

Vu la délibération n° 2 du Conseil municipal du 11 juillet 2022 portant délégations accordées par le conseil municipal au Maire,

Vu le budget communal,

Vu la proposition transmise à la Ville et validée par les services concernés,

Considérant la nécessité de recourir à un prestataire spécialisé pour assurer le marché relatif à l'achat, l'installation, la maintenance et l'entretien de matériels RFID,

Considérant que l'offre de la Société Bibliotheca France, sise 5, boulevard des Bouvets, 92000 NANTERRE, répond de manière pertinente au besoin de la commune et respecte le principe de bonne utilisation des deniers publics,

DÉCIDE :

Article 1^{er} :

De signer le marché n° 23-055 relatif à l'achat, l'installation, la maintenance et l'entretien de matériels RFID avec la Société Bibliotheca France, sise 5, boulevard des Bouvets, 92000 Nanterre.

Article 2 :

Le marché est conclu pour une période de 4 ans.

Article 3 :

D'imputer les dépenses d'investissement s'élevant à 40 572,24 € TTC sur toute la durée du marché sur les crédits inscrits au budget, nature : 2188 - fonction : 321.

Article 4 :

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du Tribunal Administratif de Versailles (56, avenue de Saint-Cloud, 78000 Versailles) ou par voie dématérialisée, sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 :

Une ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye.

**Le Maire,
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise,
Conseillère régionale d'Île-de-France,**

#signature#

Sandrine BERNO DOS SANTOS